

L'ENTRÉE A L 'U. I. E.

Le problème de l'adhésion de l'U.N.E.F. à l'U.I.E. en tant que membre associé est depuis plusieurs années au centre des débats internationaux du Congrès de l'U.N.E.F.

Cette année encore, au Congrès de Dijon, la commission internationale a très longuement discuté de ce problème pour accepter, à une faible majorité, et en présence d'un nombre restreint d'Associations Générales, (10 sur 45) l'adhésion de l'U.N.E.F. à l'U.I.E. Le débat devait reprendre en Assemblée Générale. Des raisons matérielles l'ont empêché et la décision a été reportée à l'Assemblée Générale de juillet.

Le caractère passionné des débats, le fait qu'on raisonnait plus à partir de prises de position politiques qu'en fonction d'une démarche syndicale ont amplement démontré qu'une mise au point s'imposait avant que l'Assemblée Générale de juillet prenne une position définitive.

Il importe en effet d'être conscient que l'entrée de l'U.N.E.F. à l'U.I.E. est un problème en soi, mais doit être considérée en fonction des objectifs fondamentaux de l'U.N.E.F. en matière internationale : la coopération concrète entre les unions nationales et le rapprochement de ces Unions.

C'est pour permettre cette clarification du débat, pour replacer le problème en dehors de tout climat passionnel que nous avons pensé qu'il serait utile de donner ici la parole à un partisan et à un adversaire de l'entrée immédiate de l'U.N.E.F. à l'U.I.E.

Que les Associations Générales, à la lumière de ces deux opinions très clairement exprimées puissent en Conseil d'Administration prendre une position nette sur le problème et la défendre sans passion à l'Assemblée Générale de juillet, et l'U.N.E.F. aura fait un grand pas dans ce domaine, quelle que soit finalement la décision de l'Assemblée Générale.

ADVERSAIRE A L'ENTRÉE IMMEDIATE

Réfléchir...

Discuter le problème de l'entrée de l'U.N.E.F. à l'U.I.E. a toujours été un débat difficile, voire pénible, au sein des Congrès annuels. Les uns et les autres s'opposaient souvent en fonction d'à-priori politiques, sans qu'une discussion sérieuse ne soit ouverte sur la signification et les conséquences qu'entraînerait l'adhésion de l'U.N.E.F. par rapport à sa politique extérieure : au Congrès de Dijon, à peine abordait-on la relation des incidents survenus à Sofia que des voix s'élevaient, protestant contre une éventuelle mise en accusation de l'U.I.E. sur le silence qu'elle avait observé ; qui se serait levé pour défendre dans des conditions identiques le C.O.S.E.C. ? Il s'agit donc avant tout de dépassionner le débat, en apportant quelques éléments de réflexion sans lesquels la position de l'U.N.E.F., quelle qu'elle soit, apparaîtrait affaiblie : le problème peut être abordé sous deux angles, par rapport à l'U.I.E. et, surtout, par rapport à l'U.N.E.F.

sur les objectifs de l'U. I. E.

Personne ne conteste le rôle et l'importance de l'U.I.E. à l'heure actuelle dans le mouvement étudiant international : grossie numériquement par l'entrée de nombreuses organisations d'étudiants des pays du Tiers Monde, l'U.I.E. est parallèlement dégagée d'une emprise trop profonde exercée par les pays socialistes sur

l'orientation de ses travaux : les grandes décisions de l'U.I.E. à son dernier Congrès, sur la Paix, la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme ont résulté de compromis établis par les représentants des deux courants, les pays socialistes (sauf la Chine et l'Albanie), d'un côté, la plupart des unions du Tiers Monde de l'autre. L'U.N.E.F., face à ces débats, est restée silencieuse, et que pouvait-elle dire lors des discussions en commission, lutte pour la paix alors qu'il fallait arbitrer les différends entre l'Union Soviétique et la Chine à travers leurs porte-parole étudiants.

D'une manière plus concrète, on pourrait se demander si les objectifs de l'U.N.E.F. correspondent aux objectifs de l'U.I.E. : tout le monde a mis en relief la concordance qui existait entre les objectifs de l'U.N.E.F., pris dans leur sens le plus large (et donc le moins clair parce que mal défini) et les objectifs de l'U.I.E. tels qu'ils résultent des statuts de cette organisation, c'est-à-dire : lutte pour la paix, lutte contre l'impérialisme et le colonialisme, lutte pour la démocratisation et la réforme de l'enseignement : incontestablement, à ce niveau, il y a concordance. Mais la démarche ne saurait s'arrêter là : personne ne prétendra que les statuts de l'U.N.E.F. définissent immuablement ses objectifs, mais, au contraire, qu'ils sont indissociables des motions votées au cours de nos Congrès et de nos Assemblées Générales ; il en est de même de l'U.I.E. : quel est celui d'entre nous qui, ayant lu les motions du dernier Congrès de l'U.I.E., répondrait honnêtement que nous pourrions participer à la discussion de la majorité d'entre elles ? Je ne pose même pas un problème formel de vote, je pose un problème de participation aux travaux d'une organisation : adhérer comme membre associé à l'U.I.E. implique une participation plus grande de l'U.N.E.F. à ses

travaux sans laquelle le changement de statut ne correspond à rien.

Enfin, au-delà même des statuts de l'U. I. E., de ses motions, la question suivante se pose : que représente au fond l'U.I.E. ? L'U.I.E. est essentiellement une organisation, cela s'explique d'ailleurs par les positions de ses Unions membres, dont l'action est dirigée contre le monde capitaliste, contre le monde occidental (loin de moi la pensée qu'une telle lutte est intrinsèquement mauvaise) ; qu'elle le veuille ou non, un changement de statuts de l'U.N.E.F. au sein de l'U.I.E. impliquerait l'adhésion à ce combat : nos positions concernant la France et le monde occidental plus largement sont-elles suffisamment mûres pour que nous puissions sans crainte être assurés de rester fidèles à nous-mêmes ?

Tels sont les premiers éléments que l'on peut mettre en relief par rapport à l'U.I.E. elle-même. Plus importants sont les problèmes qui se posent par rapport à la politique extérieure de l'U.N.E.F., telle qu'elle résulte de son action passée et des mandats du Congrès .

... et les positions de l'U.N.E.F.

On utilise souvent à l'U.N.E.F. les termes de coopération internationale ou de coopération universelle : ces formules ont un contenu bien précis : constatant les dangers auxquels conduisait la politique de guerre froide, ses conséquences au niveau étudiant (division, démagogie entraînée par la surenchère à laquelle se livraient les uns et les autres, etc...). l'U.N.E.F., avec d'autres Unions, a voulu réagir, briser ce cercle infernal, prouver que les étudiants pouvaient sortir des dédales diplomatiques.

C'est ainsi, qu'en France, le Festival Culturel International a pris de plus en plus le caractère d'une manifestation où tous les participants, d'où qu'ils viennent, apprenaient à mieux connaître la culture nationale, les efforts artistiques des pays représentés et discuter en marge des représentations.

C'est ainsi que nous avons multiplié les échanges d'étudiants, organisé des séminaires ou des rencontres ouvertes à tous.

C'est ainsi que nous avons soutenu les projets des Unions Nationales, qui, à l'étranger, ouvraient dans un sens identique au nôtre.

Objectifs bien modestes quand on les compare aux grands problèmes internationaux qui divisent le monde. Nous le savons et nous sommes allés plus loin : la Rencontre Européenne, organisée par la Z.S.P. et l'U.N.E.F., témoigne de cette volonté d'arriver à une confrontation plus large des points de vue des organisations d'étudiants d'Europe.

A Besançon, peu avant le Congrès de Dijon, au cours de la V^e rencontre européenne, on a vu combien le but était loin d'être atteint, que des questions de principe, des préjugés séparaient les Unions Nationales représentées et que le risque existait que cette rencontre soit la dernière du genre.

Personne à l'U.N.E.F., jusqu'à présent, n'a contesté la valeur et la signification de cette rencontre : elle est le

pilier de cette politique de rapprochement à laquelle nous nous sommes ralliés : une adhésion à l'U.I.E. ne va-t-elle pas la condamner ? Le problème se pose sérieusement. Déjà plusieurs Unions Nationales n'ont pas participé aux précédentes rencontres ou n'y sont venues que par intermittence ; la rencontre de Besançon a montré sa fragilité. Pourtant, si finalement la rencontre a eu lieu, c'est parce que l'attraction qu'elle représentait, la difficulté de motiver un refus, empêchaient les Unions Nationales de dire non. Cet équilibre serait rompu dans la mesure où l'U.N.E.F. devenant membre associé de l'U.I.E., la rencontre serait taxée d'être unilatérale, dans les mains de l'U.I.E., etc...

Les risques encourus

Il y a là un très gros risque que nous ne sommes pas les seuls à poser comme en témoignent les réactions d'Unions Nationales, même du camp socialiste, pour lesquelles cette Rencontre est fondamentale. Sa disparition entraînerait un recul de la coopération entre les étudiants d'Europe, et combien de temps serait nécessaire avant de trouver une formule qui de nouveau permettrait aux Unions Nationales de s'asseoir autour de la même table ?

Membre associé contre Rencontre Européenne : le risque existe et s'il se réalisait, le coût serait élevé, beaucoup trop élevé pour l'U.N.E.F. et le Mouvement étudiant international.

Le deuxième aspect de notre politique correspond au travail que nous avons mené pour creuser nos positions, les améliorer, et surtout les définir : le bilan est certes positif, concernant la lutte contre le colonialisme et le néo-colonialisme en particulier, de même que dans l'affirmation de notre solidarité avec de nombreuses Unions Nationales en lutte ; mais, comparé à l'ensemble des problèmes internationaux fondamentaux, beaucoup de chemin nous reste à faire.

Dans un Congrès de l'U.I.E., de nombreux cas d'espèce se posent. En fait, il y a prise de position de l'U.I.E. sur tous les foyers de guerre, de conflit entre l'Est et l'Ouest : nous ne sommes pas tenus d'avoir des mandats sur tous les cas étudiés, mais un minimum reste nécessaire, sinon à quoi bon modifier une situation qui correspond mieux à nos positions actuelles !

Si l'on sort des cas d'espèce, quelle est notre position sur le problème de la Paix, de la coexistence pacifique, de la hiérarchie à établir entre lutte pour la paix et lutte contre l'impérialisme ?

Le Congrès de Dijon s'est prononcé contre la force de frappe française : c'est rester bien loin des débats qui agitent l'U.I.E. et qui ont placé les représentants de l'U.N.E.F. à Leningrad dans une situation peu enviable tant les sollicitations étaient nombreuses et le débat important.

Au niveau de notre politique, le changement de statuts à l'U.I.E. (et le pas décisif n'est pas entre membre associé et membre «à part entière», mais entre membre observateur et membre associé) implique un changement de notre politique : d'un côté l'abandon d'une politique de rapprochement, la consécration de la division ; de l'autre, la définition d'une politique qui permette effectivement à l'U.N.E.F. de participer, de remplir son rôle d'Union Nationale au sein de l'U.I.E.

Dans l'un et l'autre cas, l'U.N.E.F. n'est pas prête. Il ne s'agit pas de dire non sans appel à un changement de statut de l'U.N.E.F. à l'U.I.E., il s'agit que celui-ci résulte d'une conscience claire de la signification de notre acte

par rapport à l'U.I.E., par rapport à notre politique au minimum, il implique une politique plus élaborée, voie sur laquelle nous sommes engagés, mais où nous n'a encore trouvé notre équilibre.

André LARQUIER.

PARTISAN DE L'ADHÉSION DE L'U. N. E. F. A L'U. I. E.

Deux manières d'entrer à l'U. I. E.

la première, c'est à la manière du ruban adhésif. Entrer ainsi à l'U.I.E. signifierait abdiquer sans recours toute indépendance face aux problèmes internationaux étudiants, ranger l'U.N.E.F. aux côtés du camp socialiste. Ce serait à la fois dangereux et ridicule : dangereux, parce que certains problèmes n'ont jamais été abordés par le mouvement à aucun niveau de ses assises ; que rien ne mandate en la matière le représentant de l'U.N.E.F. pour parler et engager son organisation ; ridicule, parce que ce ne sont pas les étudiants qui vont aller tout seuls faire alliance avec le camp socialiste.

Il est juste de s'élever contre un tel engagement : il signifierait en effet la simple caution des étudiants français aux décisions prises par l'U.I.E. ; il impliquerait une attitude totalement passive de l'U.N.E.F. sur le plan international.

On ne voit pas, enfin, l'U.I.E. se réjouir d'une décision aussi formelle et stérile ; si elle est ce que les partisans de l'adhésion de l'U.N.E.F. à cette organisation en disent, c'est-à-dire démocratisée et nécessaire au mouvement étudiant international.

La deuxième manière d'adhérer à l'U.I.E., c'est celle qui a présidé à la première adhésion de l'U.N.E.F. à cette Union, avant les années 50 et la guerre froide : la coopération internationale étudiante, la volonté, d'unité du mouvement dans le monde, la vocation civique du syndicat des étudiants.

En effet, il n'y a pas d'adhésion réelle qui n'apporte de perspective à l'adhérent : or l'UNEF, en a besoin.

Lorsque la guerre d'Algérie s'est terminée, la lutte que le Mouvement avait menée contre les tortures, contre la mobilisation injuste des jeunes, contre l'argent perdu pour rien, s'évanouit au moins provisoirement.

La lutte contre cette guerre n'avait pas débouché sur la lutte contre la guerre : guerres présentes d'Angola, de Cuba, et éventuellement guerre mondiale future.

Il aura fallu plus d'un an pour que l'U.N.E.F. s'élève contre la force de frappe, dont les premiers crédits étaient ceux que le Parlement avait votés avant les accords d'Evian, pour continuer la guerre d'Algérie.

Il faudra peut-être plus de temps encore pour que nous envisagions le problème de la guerre atomique et ses magnificents préparatifs à l'échelle européenne, et pas seulement française, puis à l'échelle mondiale.

En entrant à l'U.I.E. à titre de membre associé, l'U.N.E.F. peut accélérer son expérience ; si celle-ci est restreinte à l'échelle du temps, elle peut considérablement -- et tout de suite -- se développer à l'échelle de l'espace, à l'échelle du monde.

Il est de la fonction du Mouvement étudiant de lutter contre la guerre atomique, parce qu'éviter la destruction du monde, c'est défendre les intérêts des étudiants.

Ce n'est pas là seulement l'aspect étudiant d'un problème national. Lutter contre Pierrelate, est l'aspect national d'un combat international : celui de la paix.

Quand les étudiants ont vu qu'ils étaient logés à la même enseigne que les autres travailleurs, c'est-à-dire, pour certains, à la belle étoile, il s'est agi d'une revendication intersyndicale : sur le budget, sur le droit à l'enseignement, sur le logement enfin.

De la même manière, quand les étudiants français se lancent dans une lutte pour que cessent les hypothèques atomiques, il s'agit d'une revendication internationale.

Comme l'U.I.E. est une organisation étudiante, la lutte pour la paix est un mot d'ordre inter-étudiants ; mais il ne s'agit pas, bien sûr, d'une revendication limitée à une catégorie, d'échelle internationale.

Dans ce domaine, les fronts international et intersyndical ne font qu'un. Dans d'autres domaines aussi : lorsque l'U.I.E. se prononce sur la démocratisation de l'enseignement, lorsqu'elle organise des séminaires à ce sujet, c'est bien là encore une occasion où les étudiants du monde entier se trouvent liés aux forces progressistes intellectuelles, ouvrières et paysannes du monde entier.

C'est pourquoi, dans cette optique, l'adhésion de l'U.N.E.F. à l'U.I.E. n'est pas ridicule : elle l'est d'autant moins que l'U.I.E. n'a aucun rapport avec l'O.N.U. : il n'y a pas de casques bleus étudiants, et les motions de cette organisation n'ont de force que si on les entend là où elles s'adressent.

De plus, l'U.N.E.F. n'ayant pas encore assez réfléchi à un certain nombre de problèmes de fond, il est normal qu'elle ne soit qu'associée à l'U.I.E. actuellement ; ainsi, les décisions qui seront prises par l'Union Internationale n'engagent pas la responsabilité de l'U.N.E.F.

Quant au danger que pourrait susciter l'adhésion de l'U.N.E.F. à l'U.I.E... : danger qui planerait à cause de quoi ?

C'est en étant fort de sa représentativité, de son activité, que le Mouvement étudiant peut prendre des

Points de Vue

risques. Il semble clair, après le Congrès de Dijon, que l'U.N.E.F. a peu de choses à voir avec la V^e République : ne serait-ce que quant à son opinion sur la force atomique et sur l'Université.

Ce n'est pas l'entrée de l'U.N.E.F. à l'U.I.E. qui provoquera des représailles de la part des Pouvoirs Publics.

Il y a assez de raisons qui expliquent que ceux-ci ne s'en privent déjà pas.

Nous pouvons être assez forts pour qu'on s'explique comment l'U.N.E.F. vit et se développe malgré une appréciation adulte des faits, qui lui commande son engagement vers la démocratie.

Jean MEDAM,
Vice-Président de la F.G.E.L.

Les Cahiers de l'UNEF, n° 4 – Avril-mai 1963

Pages 2 à 5